



Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 9 décembre 2002

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

- **Tendances concernant le travail autonome chez les immigrants, 1981 à 1996** 2
 Selon une étude récente, les immigrants arrivés au Canada durant les années 1990 étaient beaucoup plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que ceux arrivés durant les années 1980. Les immigrants travaillant à leur compte gagnaient moins que leurs homologues nés au Canada, mais l'écart ne s'est pas accentué au cours des années 1980 et 1990 comme cela a été le cas pour les immigrants occupant un emploi rémunéré.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Immobilisations, 2002 4
- Tuyaux et tubes en acier, octobre 2002 5

NOUVEAUX PRODUITS



COMMUNIQUÉS PRINCIPAUX

Tendances concernant le travail autonome chez les immigrants

1981 à 1996

Selon une étude récente, les immigrants arrivés au Canada durant les années 1990 étaient beaucoup plus susceptibles d'être des travailleurs autonomes que ceux arrivés durant les années 1980.

Les immigrants récents travaillant à leur compte gagnaient moins que leurs homologues nés au Canada, mais l'écart ne s'est pas accentué au cours des années 1980 et 1990 comme cela a été le cas pour les immigrants récents occupant un emploi rémunéré.

L'étude s'appuie sur des données recueillies lors des recensements de la population réalisés durant les années 1980 et 1990 pour dégager les diverses tendances du travail autonome chez les immigrants comparativement aux travailleurs nés au Canada.

De 1981 à 1996, la proportion d'immigrants récents travaillant à leur compte a presque doublé. Par contre, durant cette période, la proportion de travailleurs autonomes nés au Canada n'a augmenté que faiblement.

Près de la moitié des immigrants récents qui, en 1996, travaillaient à leur compte étaient originaires de l'Asie de l'Est, en hausse par rapport à la proportion de un sur quatre observée en 1986. Environ un immigrant récent à son compte sur trois travaillaient dans le secteur des services aux consommateurs.

L'étude indique aussi qu'il existait une différence entre les revenus des travailleurs autonomes ayant immigré récemment et ceux des travailleurs autonomes nés au Canada, mais que l'écart ne s'est pas accentué du début des années 1980 au milieu des années 1990. Par contre, durant cette période, les revenus des employés rémunérés ayant immigré récemment ont continué de diminuer comparativement à ceux des employés nés au Canada.

Le taux de travailleurs autonomes augmente plus rapidement chez les immigrants récents que chez les travailleurs nés au Canada

Au cours des années 1980 et 1990, le taux de travailleurs autonomes a augmenté aussi bien chez les personnes nées au Canada que chez les immigrants récents, mais principalement chez ces derniers.

En 1981, environ 8 % des immigrants récents travaillaient à leur compte. En 1996, cette proportion avait presque doublé pour atteindre 14 %.

Note aux lecteurs

Ce communiqué s'inspire d'un document de recherche portant sur la prévalence des immigrants qui font un travail autonome et sur les revenus de ces derniers. Il vise principalement à comparer les hommes qui ont immigré récemment, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés au Canada au cours des cinq années précédant la collecte des données, aux hommes nés au Canada dont les autres caractéristiques sont similaires.

L'analyse se fonde sur les fichiers des recensements de la population de 1981, 1986, 1991 et 1996. On a demandé aux personnes recensées si, en fonction de l'emploi principal qu'elles occupaient durant la semaine de référence du recensement, elles se classaient dans la catégorie des travailleurs rémunérés ou dans celles des travailleurs autonomes. L'étude de la prévalence du travail autonome se fonde sur leurs réponses.

Pour étudier les revenus des immigrants faisant un travail autonome, on a demandé aux personnes recensées d'indiquer leurs sources de revenu l'année précédant le recensement, c'est-à-dire en 1980, 1985, 1990 et 1995. Les deux mesures du revenu sont le revenu tiré d'un travail rémunéré (pour les travailleurs occupant principalement un emploi rémunéré) et le revenu net tiré d'un travail autonome (pour les travailleurs principalement autonomes).

On a considéré comme étant principalement un travailleur rémunéré (ou autonome), l'année qui a précédé le recensement, les travailleurs dont au moins 80 % des revenus provenaient d'un travail rémunéré (ou autonome). Les revenus sont exprimés en dollars de 1996 et se rapportent aux travailleurs occupés toute l'année, c'est-à-dire ceux qui ont travaillé au moins 40 semaines l'année qui a précédé le recensement.

En revanche, la proportion de travailleurs autonomes nés au Canada n'a pour ainsi dire pas varié durant cette période. En 1981, elle était d'environ 13 % et en 1996, d'environ 14 %.

Les caractéristiques des immigrants récents ont changé considérablement durant cette période. Toutefois, le taux de travailleurs autonomes a augmenté nettement plus rapidement chez les immigrants récents que chez les personnes nées au Canada, même si l'on tient compte de l'effet du niveau de scolarité, de l'âge, de la composition de la famille, du statut de minorité visible et des caractéristiques géographiques.

En 1996, près de la moitié des immigrants récents travaillant à leur compte étaient originaires de l'Asie de l'Est

En 1996, près de la moitié des immigrants récents travaillant à leur compte étaient originaires de l'Asie de l'Est, en hausse par rapport à la proportion de un sur quatre observée en 1986.

L'augmentation de la proportion d'immigrants récents originaires de l'Asie de l'Est et travaillant à

leur compte est attribuable à deux facteurs, à savoir une croissance de la proportion d'immigrants récents en provenance de l'Asie de l'Est et une hausse de la probabilité que les immigrants récents originaires de l'Asie de l'Est optent pour le travail autonome.

En 1986, environ 16 % des immigrants récents en provenance d'Asie de l'Est travaillaient à leur compte, alors qu'en 1996, la proportion était de 27 %. L'Asie de l'Est comprend la Chine, Hong Kong, le Japon, la Corée du Nord, la Corée du Sud, Macao, la Mongolie et Taiwan.

Un immigrant récent faisant un travail autonome sur trois travaille dans le secteur des services aux consommateurs

Durant les années 1980 et 1990, environ un immigrant récent à son compte sur trois travaillait dans le secteur des services aux consommateurs. Par comparaison, seulement environ un travailleur autonome né au Canada sur quatre faisait de même.

Durant cette période, les travailleurs autonomes ayant immigré récemment sont devenus plus susceptibles de travailler dans les secteurs des services aux entreprises et des services commerciaux. Par exemple, en 1981, un immigrant récent faisant un travail autonome sur cinq travaillait dans les secteurs des services aux entreprises et des services commerciaux, alors qu'en 1996, la proportion était de un sur trois.

La différence entre les revenus des travailleurs autonomes ayant immigré récemment et les revenus de ceux nés au Canada ne s'est pas accentuée

Bien qu'il existe une différence entre les revenus des travailleurs autonomes ayant immigré récemment et de ceux nés au Canada, l'écart ne s'est pas accentué de 1980 à 1995. Par contre, les revenus des employés

ayant immigré récemment ont continué de baisser comparativement à ceux des employés nés au Canada.

Par exemple, en 1985, les immigrants récents travaillant à leur compte ont gagné, en moyenne, 18 900 \$ tandis que les travailleurs autonomes nés au Canada ont gagné 25 900 \$, ce qui représente un écart de 27 %. En 1995, les immigrants récents travaillant à leur compte ont gagné, en moyenne, 16 500 \$ alors que les travailleurs autonomes nés au Canada ont gagné, en moyenne, 23 000 \$, ce qui représente une différence de 28 %.

En ce qui concerne les emplois rémunérés, en 1985, les immigrants récents ont gagné, en moyenne, 19 400 \$ et les travailleurs nés au Canada, 26 500 \$, ce qui constitue un écart de 27 %. En 1995, les employés ayant immigré récemment ont gagné, en moyenne, 16 600 \$ et les employés nés au Canada, 26 600 \$, ce qui représente un écart de 38 %.

Ces différences entre les revenus des travailleurs qui ont immigré récemment et ceux qui sont nés au Canada persistent même si l'on tient compte des différences entre ces deux groupes en ce qui concerne le niveau de scolarité, l'âge, la composition de la famille, le statut de minorité visible et les caractéristiques géographiques.

Le document de recherche intitulé *La détérioration des gains des immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome?* (11F0019MIF, n° 195, gratuit) est maintenant accessible dans le site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Gratuites*, puis *Conditions sociales*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marc Frenette au (613) 951-4228, Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

AUTRES COMMUNIQUÉS

Immobilisations

2002

À la fin de 2002, la valeur de la construction et du matériel visant à produire des biens et des services dans l'économie se chiffrera à plus de 2,4 billions de dollars, ce qui représente une augmentation réelle de 30 % (en dollars constants) au cours des dix dernières années. Les hausses en immobilisations ont été particulièrement fortes dans le secteur des machines et du matériel. La progression de 67 % de ces dernières montre que l'économie intègre les innovations technologiques les plus récentes à un rythme rapide.

Nota: Ces séries sont présentées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN Canada 1997). Dorénavant, tous nos codes SCIAN seront conformes aux codes types. Auparavant, certains de nos codes SCIAN avaient été modifiés pour des besoins opérationnels. Les immobilisations sont estimées selon les prix de 1997.

Données stockées dans CANSIM: tableau 031-0002.

Information sur les méthodes et la qualité des données disponible dans la Base de métadonnées intégrée: numéro d'enquête 2820.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec Flo Magmanlac au (613) 951-2765. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Richard Landry au (613) 951-2579, Division de l'investissement et du stock de capital.

Immobilisations

2002

	Bâtiments et travaux de génie	Machines et matériel	Total
en milliards de dollars constants de 1997			
Total	1 619,1	819,8	2 438,9
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	40,1	26,2	66,3
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	230,9	30,6	261,5
Services publics	253,5	98,6	352,1
Construction	7,8	26,7	34,5
Fabrication	99,4	205,8	305,2
Commerce de gros	12,9	22,2	35,1
Commerce de détail	32,7	25,4	58,1
Transport et entrepotage	132,1	69,9	202,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	60,4	81,1	141,5
Finance et assurances	27,7	81,9	109,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	145,5	40,8	186,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,0	25,7	29,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,3	1,0	1,3
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	2,6	4,6	7,2
Services d'enseignement	96,1	11,3	107,4
Soins de santé et assistance sociale	51,7	14,1	65,8
Arts, spectacles et loisirs	11,1	4,9	16,0
Hébergement et services de restauration	25,0	3,9	28,9
Autres services, sauf les administrations publiques	11,6	7,8	19,4
Administrations publiques	373,7	37,3	411,0

Tuyaux et tubes en acier

Octobre 2002

En octobre, la production de tuyaux et de tubes en acier s'est chiffrée à 201 735 tonnes métriques, en baisse de 12,5 % comparativement aux 230 593 tonnes (donnée révisée) produites en octobre 2001.

La production cumulative de janvier à octobre s'est élevée à 1 872 876 tonnes, en baisse de 11,9 % comparativement aux 2 126 790 tonnes (donnée révisée) produites durant la même période en 2001.

Données stockées dans CANSIM: tableau 303-0003.

Le numéro d'octobre 2002 de *Production et livraisons de tuyaux et tubes en acier*, vol. 26, n° 10 (41-011-XIB, 5 \$ / 47 \$) est maintenant en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au (613) 951-9497 ou composez sans frais le 1 866 873-8789 (manufact@statcan.ca), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

NOUVEAUX PRODUITS

La détérioration des gains des immigrants s'étend-elle aux immigrants qui travaillent de façon autonome?

Numéro au catalogue: 11F0019MIF2002195
(gratuit).

Statistiques de bovins, 2000 à 2002

Numéro au catalogue: 23-012-XIF
(gratuit).

Production et livraisons de tuyaux et tubes en acier,
octobre 2002, vol. 26, n° 10

Numéro au catalogue: 41-011-XIB (5 \$/47 \$).

Aviation: bulletin de service, vol. 34, n° 3

Numéro au catalogue: 51-004-XIB (8 \$/82 \$).

Exportations par marchandise, septembre 2002,
vol. 59, n° 9

Numéro au catalogue: 65-004-XMB (37 \$/361 \$).

Exportations par marchandise, septembre 2002,
vol. 59, n° 9

Numéro au catalogue: 65-004-XPB (78 \$/773 \$).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par: -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB, la version électronique sur disquette et -XCB, la version électronique sur CD-ROM.

Pour commander les produits

Pour commander les produits par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou de MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez:	1 800 267-6677
Pour les autres pays, composez:	1 613 951-7277
Pour envoyer votre commande par télécopieur:	1 877 287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte:	1 800 700-1033


Pour commander par la poste, écrivez à: Gestion de la circulation, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 7 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet: écrivez à order@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca) sous les rubriques *Nos produits et services*, puis *Publications payantes* (\$).

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-150-00000001



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 8 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30

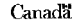

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les marchés à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre terminant le 31 mai 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2002. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.